

**Intervention de M. Fabien BAZIN
Président du Conseil départemental
Session : lundi 23 septembre 2024**

Chers collègues,

Je vous souhaite la bienvenue pour cette Session de rentrée, qui appellera la revue de 5 rapports.

Une petite Session donc pour une rentrée qui ne l'est pas, mais je voudrais tout d'abord que nous prenions quelques minutes pour rendre hommage à deux collègues, qui ont marqué la Nièvre et ses habitants, par leur personnalité :

- M. Guy GAUJOUR, Maire de MARCY,
- M. René BLANCHOT, Maire de GLUX-EN-GLENNE et Président de la Communauté de Communes Morvan, Sommets et Grands Lacs.

Ainsi qu'à :

- Mme Nathalie LEBLANC, Conseillère régionale de Bourgogne-Franche-Comté, Vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine.

Je vous propose d'observer une minute de silence.

Je vous le disais, la rentrée est dense et bien moins réjouissante que ne le furent les jeux olympiques.

Le monde entier a salué la beauté de ces jeux parisiens, et l'émotion suscitée par les sportifs, olympiques et paralympiques.

D'aucuns ont aussi souligné le besoin et le plaisir de voir le sport rassembler les gens au-delà des origines et unir les cœurs autour de valeurs communes et d'un enthousiasme contagieux.

Espérons qu'il ne s'agisse pas d'une parenthèse enchantée entre trois incongruités politiques que les journaux du monde entier n'ont pas non plus manqué de souligner.

La première d'entre elles est évidemment la mise à l'arrêt de la démocratie parlementaire.

La seconde est le résultat d'un chef d'État qui exige la confiance en pensant la mériter dans l'irrespect des usages des institutions de la République.

Et un Rassemblement national qui devient l'arbitre de la vie parlementaire.

L'outrecuidance et la mauvaise foi ayant du mal à se fixer une limite, le gouvernement démissionnaire a fait sa rentrée en accusant les Collectivités d'être responsables du déficit budgétaire de la France.

Faut-il rappeler que sur 155 milliards d'euros de déficit, la part des collectivités ne représente que 5,5 milliards en 2023, soit 3,5 % du total ?

Faut-il aussi rappeler la suppression de notre autonomie fiscale et nos obligations, à savoir que les finances locales doivent obligatoirement respecter « la règle d'or » et être à l'équilibre ?

Je tiens ici à souligner qu'aucun élu n'est dupe de la supercherie vicieuse que le gouvernement met à l'œuvre et qui consiste à asphyxier financièrement les collectivités en les blâmant pour l'inefficacité de leurs politiques sociales et territoriales.

Comment ?

Avec un Fonds vert qui baisserait encore de près d'un milliard d'euros, après avoir été amputé de 400 millions d'euros en 2024.

Une supercherie vicieuse qui consiste aussi à dénoncer des dépenses de fonctionnement en augmentation sans jamais parler des Ségur sans compensation ou de la précarité croissante.

De quoi parle t-on ?

Des impacts financiers du Ségur et de la Loi Taquet, auxquels viennent s'ajouter les 1,2 millions d'euros de la dernière extension du Ségur, pas plus compensée que les précédentes.

Cette supercherie savamment orchestrée conduit à des accusations permanentes censées justifier la réduction des recettes départementales sous perfusion du bon vouloir d'un gouvernement qui ne veut plus.

Il ne veut plus prendre le temps de la concertation avec les Départements.

Il ne veut plus permettre aux Départements d'assumer leurs responsabilités.

Pas plus qu'il ne veut assumer les siennes.

C'est donc d'abord sur ces enjeux que nous avons souhaité faire porter les motions qui vous seront proposées aujourd'hui.

Parce qu'elle est à peine derrière nous, la première motion revient sur la rentrée scolaire.

Une fois n'est pas coutume, des effectifs d'enseignements manquent à l'appel et les recrutements d'AESH sont toujours compliqués.

Nos enfants méritent une égalité des chances qui soit vécue et pas seulement enseignée.

Le Conseil départemental est aux côtés des collèges comme nous le verrons au cours de cette Session.

Nous nous engageons face à l'inflation, au changement climatique et aux nouveaux besoins qu'il induit, comme nous nous engageons pour imaginer des établissements qui éduquent nos enfants, les élèvent en étant des portes ouvertes sur le monde et des fenêtres d'opportunités pour leurs projets.

Mais nous ne pouvons remplacer l'État.

Une motion sur la santé ensuite.

Là aussi, l'État abandonne ses territoires, accepte de voir des services urgences régulièrement fermés, des lits définitivement supprimés, des effectifs de médecins diminués.

Ce désengagement massif a également des répercussions sur nos politiques de protection de l'enfance.

Quand la protection judiciaire de la jeunesse cherche à faire des économies, quand la pédopsychiatrie semble être le cadet de ses soucis, c'est les gens que l'État abandonne.

Ce sera l'objet de la troisième motion.

La note du Trésor de juillet dernier annonce un montant d'économies nécessaires de 100 milliards d'euros d'ici 2028 pour revenir sous la barre des 3 % de déficit.

Les services publics sont, rappelons-le, le patrimoine de tous, un patrimoine toujours plus important face à des parcours de vie plus fracturés qu'il y a vingt ans.

Les Français sont fragilisés par l'inflation des prix et de l'énergie, un pouvoir de vivre qui se réduit sous la pression de la part des charges fixes qui augmente.

Les petites entreprises comme nos agriculteurs peinent à atteindre une rentabilité suffisante, subissent les conséquences du changement climatique, les difficultés de recrutement et la faible dynamique de consommation.

Le tissu associatif est attaqué sur le plan de son indépendance comme de son autonomie financière. Cette économie de proximité est pourtant elle aussi source de vitalité et d'attractivité territoriale.

Dans ce contexte, il faut aller chercher l'argent là où il est.

Et ça n'est pas dans la poche des Départements !

La preuve ? Ils sont de plus en plus nombreux chaque année à décaler le vote de leur budget et tirer la sonnette d'alarme.

L'État doit au contraire s'appuyer sur nous, acteurs des solidarités de proximité, des innovations territoriales qui créent du commun, qui tissent des liens, inventent des solutions, construisent des passerelles essentielles à la vie et la cohésion des territoires.

Alors, chers collègues, ne nourrissons pas de divisions stériles, opportunistes et contre-productives.

Les fondements républicains et humanistes, comme notre engagement pour la Nièvre et les Nivernais, nous rappellent qu'il y a plus de choses qui nous rassemblent que de choses qui nous séparent.

"Seul le prononcé fait foi..."